

La Petite Tunisie

LE PETIT TUNISIEN

SOCIALISTE

LA TUNISIE SOCIALISTE

Insertions : 1^{re} page, 5 fr. la ligne; 2^e page, 3 fr. Abonnements et Annonces payables d'avance.

Rédacteur en Chef : EMILE LACROIX

Abonnements : Tunisie et Constantine : un an 10 fr.; France et Etranger, 12 fr

Le capitaine Duclos écrit :

« Et je crains, à certains symptômes, que la Démocratie ne subisse un mouvement d'arrêt et de recul sous le beau soleil de Tunisie ».

Nous avons pu faire part dans notre précédent numéro du plaisir que nous avions éprouvé à la réception d'une lettre du brave capitaine Duclos que nous pensions ne plus jamais revoir, car, un jour, n'importe de la « Petite Tunisie » nous revint d'un secteur postal avec la mention : « disparu ».

Mais nous n'en parlâmes pas et nous fîmes bien — car le service postal aux armées laissait fort à désirer.

Le nombre de personnes qui ont à se plaindre de ce service est incalculable.

Une personne que nous connaissons bien attend depuis octobre dernier deux mandats qui ont dû s'égarer en route. Les verra-t-elle jamais ?

Aujourd'hui nous ne pouvons résister au plaisir de mettre sous les yeux de nos lecteurs les principaux passages de la lettre du vaillant capitaine qui, lui, a marché alors que son âge lui eût permis de ne pas marcher et de rester tranquillement chez lui à brasser de bonnes et fructueuses affaires en pommes de terre, cafés, sucres, chicorées, ou autres.

Mais Duclos n'a pas la bosse du commerce et le patriotisme l'emporte chez lui sur le mercantilisme qu'il ne connaît pas. Saluons d'un large coup de chapeau ce bon Français qui nous écrit :

Paris, le 20 juin 1919.

MON CHER MONSIEUR LACROIX,

La guerre est terminée, mais pendant les quelques mois qui viennent de suivre l'armistice, les combattants secourus depuis plus de quatre ans par tant d'événements, les nerfs tendus, avaient besoin de quelque repos physique et moral avant de reprendre les habitudes de l'existence ordinaire et de reprendre le contact avec les liens d'avant-guerre.

J'ai repris seulement depuis peu ma correspondance et je m'en voudrais de ne pas vous adresser quelques lignes de cordial souvenir et aussi de ne pas vous remercier des lignes aimables consacrées en son temps au modeste capitaine d'artillerie qui a simplement fait son devoir à l'occasion des citations me concernant et dont votre estimable journal a fait mention.

Mais au moment de vivre comme tout le monde j'ai éprouvé la même impression commune à tous les poilus : il nous semble que c'est un mauvais rêve qui s'achève, et que quelques semaines seulement nous séparent des moments où après la mobilisation nous nous trouvâmes tous transportés sur nos frontières, le cœur plein d'ardeur et d'espérance ; la victoire nous paraissait alors certaine et rapide. Hélas ! il fallut en rabattre et se résigner à cette lutte contre une personne ne croyait qu'elle pût durer plus de quelques mois. Qui pouvait penser alors qu'on put assister à ce massacre de millions d'hommes organisé scientifiquement, en profitant des progrès de la civilisation !...

Certes, la victoire pourrait nous réjouir s'il ne fallait pas regarder autour de nous et constater les vides causés dans les rangs, laissés par de vaillants camarades et amis tombés le long de la route. J'ai éprouvé la plus vive douleur en apprenant la mort de notre

brave ami Destrées. Il avait été déjà grièvement blessé, il a fallu qu'une grippe stupide nous l'enlevât au moment où nous pensions le revoir. Pauvre ami, il n'aura pas la satisfaction du grand devoir accompli dans ce Tunis où nous avons tant lutté pour nos chères idées ! Et je crains à certains symptômes que la Démocratie ne subisse un mouvement d'arrêt et de recul sous le beau soleil de Tunisie.

En ce qui me concerne, ma santé a été altérée depuis quelques mois par la fatigue accumulée pendant cette longue campagne ; le métier militaire est dur quand on arrive à mon âge ; les forces physiques malgré tout, ont une limite. Enfin avec des soins et de l'énergie je me remets et déjà je travaille à des projets pour des travaux de reconstruction dans les régions dévastées.

Je me suis trompé en voulant défendre quand même les intérêts des industriels et des ouvriers de Tunisie contre l'invasion de la métropole...

Croyez vous, mon cher Lacroix, que mes efforts et mon désintéressement aient toujours été compris et appréciés dans les milieux des militants ? Il reste certes la satisfaction d'avoir lutté pour les idées — mais la philosophie ne nourrit pas son homme. Qu'importe ! le cœur est encore jeune et je ne désespère pas d'arriver à utiliser mon expérience et mon acquit professionnels, à Paris je saurai mieux le faire apprécier et utiliser. Il n'eût tenu qu'à moi pendant la guerre de trouver de fructueuses compensations dans les usines métallurgiques, mais là encore de cœur l'a emporté sur la raison et sur l'intérêt, bien entendu. J'ai cru que le soldat devait finir la guerre avant de penser à faire fortune. Et maintenant que la paix est signée on va reprendre la charrue. Quoi qu'il arrive je serais heureux si mes nouvelles occupations, en perspective, me le permettaient de passer tous les ans l'hiver en Tunisie. Et j'aurais ainsi l'occasion de revoir des amis et un pays pour lequel j'ai sacrifié un peu de mon activité pendant de longues années. En tout cas, je ne puis songer à revoir Tunis avant l'hiver prochain.

Si vous venez à Paris comme vous en avez l'intention, je serai heureux de vous voir. Je serai heureux de savoir où en est la Tunisie dont l'évolution m'intéresse malgré tout.

Ici on attend la paix et l'on s'habitue difficilement aux changements inévitables dans l'ordre économique et social après un semblable cataclysme. Puisse la bourgeoisie ne pas oublier qu'on ne pouvait demander de pareils sacrifices à tous les travailleurs sans songer à améliorer sérieusement et efficacement leur sort, c'est-à-dire sans mieux répartir les conditions du travail et de l'existence. Mais la sagesse est-elle de ce monde pas plus que la justice ?...

Donc, à bientôt le plaisir de vous revoir et de causer des choses tunisiennes, avec l'assurance de mes meilleurs sentiments....

B. DUCLOS

BULLETIN

POURQUOI LA VIE EST CHÈRE

Nous manquons d'organisation en toutes choses

Pour s'en convaincre, il suffit simplement de lire le relevé quotidien des entrées et sorties des bateaux dans le grand port de Marseille. Nous voyons, en effet, les errements du temps de paix continuer comme devant, la guerre ne nous a rien appris.

Il est clair que le coulage d'une partie de nos navires marchands par les sous-marins boches nous a mis dans une situation très inférieure ; nous manquons de navires pour transporter nos marchandises en France ou pour importer celles dont nous avons besoin.

Et cependant, en lisant les relevés maritimes quotidiens, on ne s'en douterait pas, car nous voyons des navires pouvant porter en lourd 800, 900, 1000, 1200 tonnes, et même 1500 tonnes, arriver à Marseille avec des 3, 4, 5, 6 ou 700 tonnes, bien rarement avec des tonnages supérieurs. Pourquoi ? Tout simplement parce qu'il n'y a pas d'organisation dans nos ports pour distribuer le tonnage sans s'inquiéter de la Compagnie qui le transportera ; si cette organisation existait, tous les bateaux partiraient avec leur plein chargement et on pourrait utiliser certain nombre d'unités à des transports qui ne s'effectuent pas, non pas faute de bateaux, puisqu'ils naviguent avec des chargements incomplets mais mal utilisés. En résumé, ce ne sont pas les bateaux qui manquent le plus, mais l'organisation, cheville ouvrière de tout. Et il faut rendre cette justice aux boches que sans l'organisation formidable dont ils ont fait preuve pendant toute la guerre, ils n'auraient pas pu tenir aussi longtemps contre la coalition et le blocus des Alliés.

Alors organisons sérieusement le service des transports des marchandises ; qu'il y ait un rouage, prenant la marchandise là où elle se trouve sur nos quais, qui l'expédiera sans s'inquiéter de la Compagnie qui en assurera le transport, et la crise qui sévit pourra être atténuée et nos marchandises ne resteront plus en panne dans nos ports.

L. S.

NOS ÉCHOS

La Paix !

Cette fois, c'est fini. La paix est signée et les boches ont repris le chemin de Berlin pour se préparer à nous retomber sur le dos à la première occasion, car il faut bien se dire que la paix du 28 juin contractée avec l'empire allemand — qu'il s'appelle république, c'est exactement la même chose — n'est à notre avis qu'une paix précaire. Aussi nous l'avouons en toute franchise, nous n'avons pas fêté cet événement heureux avec la même joie que nous avions fêté l'armistice.

Nous voudrions nous tromper, mais nous craignons pour notre pays et pour l'Europe, des jours plus douloureux que ceux que nous venons de passer.

Et maintenant à l'œuvre, au travail.

Et vive la France éternelle.

Au Palais de Justice

Une cérémonie émouvante a eu lieu jeudi au tribunal pour l'inauguration d'une plaque de marbre apposée à la mémoire des avocats Destrées, Bourgeon et Martz, morts pour la France.

Tous les membres du Conseil de l'Ordre, tous les magistrats du siège, du Parquet et de l'Instruction étaient présents. Les familles avaient été conviées à la cérémonie ; Mlle Marthe Destrées, Mme Veuve Baratti et M. Victor Machuel, M. Mme et Mlle Martz y assistaient.

Dans un admirable et émouvant discours, Me de Gentile, bâtonnier, retrace la carrière et la vie de chacun des trois héros, fait le récit de leur campagne, de leurs exploits, déplore que le Barreau soit privé de leurs belles intelligences, enfin, exalte leur mémoire glorieuse et salue les trois martyrs qui ont contribué à « l'œuvre de nos chers poilus ».

L'assistance, très émue, se retira après avoir assuré les familles de ses sentiments de douloureuse sympathie.

Au conseil municipal

Nous adressons nos félicitations à nos amis MM. Labadie, ancien mécanicien principal au Bône-Guelme, et Ghez, directeur des Etablissements Orosdi-Back, qui viennent d'être nommés conseillers municipaux de Tunis, ainsi qu'au commandant Felicit qui a été l'objet du même choix flatteur.

Dans le Nichan

A l'occasion des fêtes de l'Aïd-Sghir, coïncidant avec la signature de paix, S. A. le Bey, tout à la joie de l'événement heureux, a conféré de hautes distinctions dans l'ordre Husseinite.

Nous en félicitons très sincèrement tous les bénéficiaires, et notamment notre ami Pierre Omessa, secrétaire élu à la Conférence Consultative, qui a reçu la grand'croix.

Libéralités filiales

Nos amis MM. Raymond, Eugène et Joseph Valensi ont distribué quinze mille francs entre diverses œuvres de bienfaisance, françaises, italiennes et israélites. Il ne pouvaient honorer d'une manière tangible ni plus humanitaire la mémoire de l'aïeul qui fut, durant ses cent cinq années d'existence, un modèle de charité et de bonté.

Notre procès

On sait que M. Germonneau intente un procès à la « Petite Tunisie », pour un article où nous nous sommes permis de lui demander pourquoi il est resté à Tunis à brasser des affaires alors que mobilisable, puisqu'il est de la classe 1870. Le procès a été renvoyé après les vacances, à la dernière audience d'octobre.

M. Charléty

Nous adressons nos vives félicitations à M. Charléty, directeur de l'Enseignement public, qui vient d'être nommé en la même qualité à Strasbourg. Cette nomination a été unanimement applaudie par les nombreux amis que compte ce haut fonctionnaire dans toute la Tunisie.

Au Syndicat de la presse tunisienne

Le syndicat de la presse tunisienne convoqué par son vice-président notre excellent confrère R. Bouyac, s'est réuni au Palais des Sociétés Françaises où il a nommé un comité de trois membres : Bouyac, Duran-Angliviel et Tillot, chargé de préparer la renaissance du syndicat qui sommeillait depuis cinq ans.

Erreur d'optique

Nous avons consacré quelques lignes à une brochure de M. Chauffin, de St-Germain, sur la « Guerre et la Paix ». Celui-ci a cru voir dans un passage une prise à partie qui ne le concernait pas, elle visait la bande de parlementaires scélérats qui, depuis la guerre, et surtout depuis l'armistice, fait le jeu de l'Allemagne.

Est-ce qu'on ne va pas leur demander compte de leur audacieuse conduite ?

Succès universitaire

Nous sommes heureux d'adresser nos sincères félicitations à S. E. Sidi Mohamed Taïeb Djellouli, Premier Ministre de S. A. le Bey, pour le brillant succès remporté par son fils M. Aziz Djellouli, et à Albert Khat, secrétaire de M. Duran-Angliviel, qui ont été reçus aux examens de la troisième année de la Licence en Droit.

Un spéculateur d'envergure

Le journal « Constantine-Echo » signale qu'un mercanti de cette ville, aurait réalisé un bénéfice de douze millions sur les tissus !

réalisés avec plusieurs années de carcere duro, et ce malfaiteur public devrait s'estimer très heureux d'en être quitte à si bon marché, car autrefois il aurait fait la connaissance de dame guillotine.

Il est vrai qu'en ce temps-là on n'avait pas peur de prendre des mesures énergiques contre les traitres, les profiteurs et les affameurs du peuple.

En Tunisie, ils sont légion, ceux qui ont brassé des affaires et spéculé sur tout et sur n'importe quoi.

Il serait intéressant de publier au « Journal Officiel Tunisien » la liste des bénéficiaires de guerre avoués, de cette façon chacun pourrait contrôler les affirmations des intéressés, et nous sommes certain que cette sage mesure donnerait des résultats dont notre honorable directeur général des Finances n'aurait qu'à se féliciter, car il verrait tomber une pluie bienfaisante dans les caisses gouvernementales.

A propos de caisses gouvernementales, pourquoi les djerbiens ne sont-ils pas tenus de se soumettre à la législation qui régit les ventes des fonds de commerce qui exige que l'avis de vente soit publié deux fois à quinze jours d'intervalle, les oppositions étant valables dans les dix jours de la seconde publication. Nul n'ignore que les djerbiens pour se dispenser des charges d'impôt de guerre ou autres cèdent et vendent leurs épicerie tous les six mois ou tous les ans à des compères, et le retour est joué.

Pourquoi ne les tient-on pas à l'œil et ne les traque-t-on pas comme ils le méritent, car ils ont donné la preuve pendant ces cinq ans de guerre passés qu'ils ne le cédaient en rien aux plus abjects profiteurs.

Le décès de M. le conseiller-Vilatte

Nous avons appris avec un regret profond le décès de M. Vilatte, conseiller à la Cour d'Appel d'Alger, ancien juge au Tribunal Civil de Tunis dont les obsèques ont eu lieu en présence d'une assistance nombreuse.

Nécrologie

C'est avec un véritable chagrin que nous avons appris, alors que nous étions absent de Tunis, la mort de Mme Vve Destrées, mère de notre regretté ami Auguste Destrées.

Nous prions sa famille d'agréer les assurances de notre profonde sympathie et nos sincères condoléances.

LE CRÉDIT LYONNAIS au service des ennemis de la patrie

Au moment où la France, auréolée de gloire, impose à l'Allemagne vaincue le traité réparateur de Versailles du 28 juin 1919, il n'est pas sans intérêt de rechercher les responsabilités encourues dans cette épouvantable guerre de cinquante et un mois passés où près de dix-sept cent mille des nôtres ont versé leur généreux sang pour le salut de la patrie ! Oui, les responsabilités, toutes les responsabilités, si haut placées qu'elles soient, doivent être recherchées et punies — justement punies — sévèrement punies.

Avant les hostilités, nous dénoncions chaque semaine les agissements criminels de certains établissements financiers parisiens, mais nous ne pouvions pas croire que ces agissements constituaient une véritable trahison contre la patrie. Si quelques uns de nos lecteurs pouvaient en douter, nous allons mettre sous leurs yeux le discours prononcé à la Chambre des députés par le député Jules Delahaye lors de l'interpellation sur le scandale Rochette, le banquier marron, dont on n'a certainement pas perdu le souvenir.

Voici comment s'exprimait l'orateur :

« Que l'on considère un Rochette isolément, il apparaît comme un hardi aventurier, il a mine de grand bandit, si on le compare, il paraît petit, tout petit.

En effet, qu'est-ce que cette misère de 150 millions engouffrés dans des spéculations, à côté de toutes les razzias des grands établissements de crédit qui ont figure, à tous les points de vue, de banque d'Etat ? Ah ! Monsieur le Ministre de la Justice, si vous voulez vous rendre compte du chiffre des pertes que subit l'épargne, faites donc ce que j'ai fait hier.

On m'avait dit que le tableau des

cours de toutes les valeurs de Bourse depuis quinze ans, envoyé sur notre demande, par M. le Ministre des Finances, à la Commission d'enquête, n'était pas très intéressant. Je me suis dit tout de suite : il doit être au contraire très révélateur, et je suis allé le lire aux Archives de la Chambre...

On a bien le tableau sous les yeux, mais on n'a pas le nom des émetteurs ; quelle révérence, quelle docilité devant le veau d'or !... Ce travail ne laisse pas que d'être confus, insuffisant, il est vrai ; les moyennes des cours sont on ne peut plus discutables. Toutefois, à travers ces colonnes, les chiffres restant quand même des chiffres, on peut voir s'écouler et disparaître non plus 150 millions, mais les milliards de la France. Toutes les deux ou trois lignes, ce sont des faillites, des liquidations, des défauts de transaction et des valeurs passant de 500 francs à zéro.

Pauvre Rochette ? Du haut de ces ruines, il paraît presque intéressant. Il se regardait comme un bouc émissaire. Dans la poussière de ces actions il en a presque l'air... De fait, Monsieur le Ministre, si vous voulez vraiment mettre fin aux complaisances politico-financières que je vous dénonce, demandez donc à M. le Ministre des Finances d'être un peu moins téméraire dans ses promotions de chevaliers et d'officiers de la Légion d'honneur, si prodiguées à la Bourse. Usez de votre autorité pour qu'il ménage au moins la cravate de Commandeur...

Dans le temps, j'ai fait observer à M. le Ministre de la Justice qu'il devrait bien, près du Parquet général de Paris, instituer une « anthropométrie » des financiers.

Je n'ai pas la prétention de vous avoir donné l'idée, elle était dans l'air. Je constate seulement qu'un mois après, — il y a mis grande diligence — nous avons la huitième section. Mais qu'est-ce que fait la huitième section ? Il en pleut des poursuites.

Voyons, pourquoi ne créeriez-vous pas une neuvième et une dixième section, s'il est nécessaire, pour surveiller les grands établissements de crédit ?

Monsieur le Ministre de la Justice, vous savez bien quelles émissions fait en ce moment le Crédit Lyonnais pour ne nommer que celui-là.

Un de nos collègues le mieux averti des abus et de l'anarchie qui régnaient à la Bourse, vous les a signalés. A l'instant où nous sommes exposés à tout ce que vous savez au dehors, le Crédit Lyonnais emprunte clandestinement à l'épargne de notre pays, à ses guichets, ou plutôt par ses démarcheurs les plus discrets, 350 millions. Pour qui ? Pour je ne

SAIS QUELLE VAGUE CAISSE D'EPARGNE DE PEST !

Quelle est donc la puissance de ces hauts personnages ? Après les récentes déclarations de M. le ministre des Affaires étrangères adressées à toute l'Europe, et où il se flattait d'avoir refusé l'argent de France aux Bulgares, voilà que vous laissez envoyer à Vienne cet or qu'on ne voit presque plus chez nous !

A quoi sert donc votre huitième section, si ce n'est pour empêcher au moins cette audace révoltante ?

Je ne veux pas prolonger mon intervention, puisque nous nous retrouverons pour approfondir l'organisme des grands établissements de crédit, et l'usage qu'ils font à l'in su de leurs déposants, des dépôts qui leur sont confiés. Nous examinerons cela de près, car l'heure est venue d'être moins académique et de citer les noms propres. Et, puisque M. le Ministre des Finances envoie des renseignements si incomplets sur les valeurs et les émissions, j'espère pouvoir établir le tableau de toutes les valeurs émises par le Crédit Lyonnais en particulier, au seul profit de l'étranger. Je vous mettrai en face des prix d'émission et du zéro où elles sont tombées.

Vous ne pourriez pas nier que par ce canal s'en vont non pas 150 millions, la petite aubaine de Rochette, mais des milliards, des milliards, des milliards ?

Assez de poursuites contre les petits détresseurs, il faut ouvrir les yeux sur les grands, car leurs fortunes scandaleuses sont faites de votre indifférence, de votre silence, de votre inertie volontaire ou involontaire.

Et le député ajoute :

Messieurs, ne finirez-vous pas par vous émouvoir des désastres dont vous êtes les témoins ? N'en viendrez-vous pas à contrôler l'abus qui est fait des milliards déposés par la petite épargne dans les grands établissements de crédit ? Ne vous impatienterez-vous pas de leurs provocations, de leurs défis répétés ? Consentirez-vous, enfin, à vous apercevoir qu'on ne tient compte ni de vos discours, ni de vos actes, ni de vos ordres ? N'est-il pas temps de prouver que votre puissance est au-dessus de ces puissances pour sauver et protéger leurs malheureuses victimes ?

En Allemagne, en Angleterre, les Etablissements de dépôts sont séparés des établissements d'émission.

Voilà la solution qu'il convient d'étudier.

Toutes les autres ne sont que des palliatifs...

Tant que vous n'aurez pas abordé ces questions, et à bref délai, en raison du danger extérieur qui, tout à

coup, peut faire sombrer tant de patrimoines, vous encourrez la plus terrible des responsabilités.

Car, si le malheur venait, Messieurs, votre supériorité, celle de l'argent, vous ne l'auriez plus. Il n'y a pas en effet, dans le monde, une nation dont l'argent soit plus prodigué, plus gaspillé, compromis et perdu au dehors.

On se moque de nous en Allemagne, parce que l'on sait que l'Allemand n'a qu'à venir à Paris pour avoir le crédit, cet or que le travailleur français ne peut obtenir des grands établissements de crédit, organisés, non pour nous, mais au profit de l'étranger.

A nos lecteurs de méditer ce terrible réquisitoire qu'on peut lire de l'officiel, mais que les quotidiens de Paris inféodés au Crédit Lyonnais n'ont jamais publié.

J. S. P.

Encore un scandale du genre des Mistelles

Dans les huit jours qui viennent de s'écouler, dit le « Progrès de la Haute-Savoie », qui se publie à Annemasse, et par conséquent bien placé pour être renseigné, il est passé aux bureaux-frontière de Moillesulaz et d'Annemasse-gare :

- 802.760 œufs.
- 5.000 kilos de beurre.
- 15.000 kilos de fromages divers.
- 27.000 kilos de viande fraîche.

A l'heure actuelle, ce n'est plus seulement la Zone savoyarde ou du pays de Gex, qui approvisionne Genève, mais les régions de Lyon, de Bourg, etc., etc., c'est par vingtaines que les caisses de beurre et d'œufs nous arrivent de ces localités.

Naturalisés zoniens à Annemasse, ces produits franchissent ensuite la frontière sous l'œil bienveillant des gendarmes et des douaniers qui ont pour consigne de laisser passer ces marchandises en quantité illimitée.

Peut-on demander qui a autorisé pareil trafic, au moment où la Suisse nous a fait connaître qu'elle ne nous suivrait pas dans le blocus éventuel de l'Allemagne ?

Pourrait-on savoir aussi, s'il est vrai qu'en Suisse, l'exportation de ces produits dans les empires centraux, est libre ?

L'on a beau résister mais, sans le vouloir, l'affaire dite des « mistelles » nous vient et revient sans cesse à la mémoire.

Qui a autorisé ? Qui ? Les chiffres cités plus haut sont contrôlables.

Où vont nos phosphates DU SUD TUNISIEN ?

Le trois-mâts goëlette *Giuseppe*, italien, allant à Livourne avec des phosphates ;

Le vapeur *Saint-Louis*, français, allant à Rouen avec des phosphates ;

Le brick-goëlette *Giuseppe Galliano*, italien, allant à Livourne avec des phosphates ;

Le trois-mâts *Carlo*, italien, allant à Livourne avec des phosphates ;

Le vapeur *Entramaduro*, portugais, allant à Lisbonne avec des phosphates ;

Le trois-mâts *Francesco Gure*, italien, allant à Livourne avec des phosphates ;

Le vapeur *Tromald*, suédois, allant à Milazzo avec des phosphates ;

Le vapeur *Matilde*, italien, allant à Milazzo avec des phosphates ;

Le brick-goëlette *Teresa Madre*, italien, allant à Savone avec des phosphates ;

Le brick-goëlette *Fortunato S.*, italien, allant à Savone avec des phosphates ;

Il ne faut pas s'étonner si nos phosphates vont partout sauf en France quand on lit des communiqués financiers du genre de celui des « Phosphates Tunisiens » dont l'assemblée générale s'est tenue sous la présidence du plus estimé de tous la représentation sénatoriale que les électeurs de la Haute-Marne renverront certainement à ses multiples et malpropres affaires lors des prochaines élections :

« Le programme du conseil est plus que jamais l'Alliance intime avec les deux grandes firmes italiennes : l'Union Concimi et Montecatini ; les résultats obtenus par ces deux sociétés sont particulièrement favorables et figurent pour une bonne part dans les bénéfices des Phosphates Tunisiens »

Donc, faisons filer notre production, toute notre production, vers les usines de l'Union Concimi et de Montecatini.

Et pendant ce temps nos pauvres agriculteurs de France insuffisamment ravitaillés par l'Algérie, verseront des larmes de rage, et la colère grondera en eux contre des dirigeants incapables ou complices ou compaisants qui ne savent faire que des discours alors qu'ils n'auraient que le petit doigt à lever pour voir affluer le phosphate dans nos ports français, car, aujourd'hui nos moyens de transports s'améliorent de jour en jour.

Ce qu'il faut lire :

LA BAIONNETTE
J'AI VU
LA VIE AÉRIENNE

MAISONS RECOMMANDÉES

G de Fabrica de Pâtes Alimentaires, boulangerie, G. B. Franco, X. FAR-
RUGIA, Sucer, 13, Rue Sidi Bou Mendil, Tunis.

P Astaux, Dattes, Huiles et Confitures J. Zeitoun, 2, rue d'Italie, expédition pour tous pays.

G rands Magasins de Nouveautés du Petit Paris, avenue de France.

Tunis. Bami Frères et Cie, pp's

G rand Hôtel de France, Sfax. 1^{er} ordre, Viazzi, propriétaire ; eau conduite dans toutes les chambres, cuisine grande, service impeccable.

Pianos et Musique, 5, Rue Es-Sadikia, J. & A. BEMBARON, — Vente, Echange et Location de Pianos de marques Pleyel, Erard, Steink, Bois-siot, etc.

P harmacie Sarama, (diplômé de la Faculté de médecine de Montpellier) 53, Rue des Maltais, Tunis — Maison Française.

Maison de santé pour les yeux dirigée par M. le Dr Guénod, 1^{re} clinique fondée en Tunisie en 1883, 1, Rue Zarkoun, Tunis.

C hocolat Veil glani, pur cacao et sucre, Expédition à l'étranger, 19, rue Es-Sadikia, Tunis.

E ntreprise Générale de Plomberie, Zinguerie et Electricité, David Cohen 57 bis, rue des Maltais, Tunis.

G rand Hôtel, Lavit, propriétaire, 1^{er} Ordre, SOUSSE.

Puisoconn du Dr Macaura pour les affections rhumatismales, à l'état neuf, à vendre, 75 francs S'adresser au bureau du journal.

A CEDER après fortune faite

GRAND HOTEL de premier ordre dans une grande ville de Tunisie Belle clientèle - Facilité de Paiement

Pour tous renseignements, s'adresser au bureau du journal.

La vérité sur les Bolcheviks

Notre excellent ami Charles Dumas, ancien député socialiste unifié de l'Allier, qui a passé quinze mois en Russie, où il a été le témoin attentif et informé des formidables événements qui s'y sont déroulés, vient de faire paraître le fruit de ses observations en un livre de cent cinquante pages que chacun voudra lire. On peut se le procurer à l'Edition Franco-Slave, 50, Boulevard St-Jacques à Paris, prix : 2 fr. 50.

Chez PAONESSA, artificier

Av Jules-Ferry — TUNIS
Grand choix de drapeaux de toutes les nationalités alliées.

Le Génie : E. LUMBROSO
Imprimerie de l'Orient, 40, rue des Maltais, Tunis

RAYMOND VALENSI
INGÉNIEUR-ARCHITECTE
22, rue de Russie — TUNIS
Immeubles de rentes
Constructions industrielles et rurales
Arrosage — Distribution d'eau
PLANS A FORFAIT — AFFAIRES — PROJETS
Dépôt de Machines Agricoles
41, Rue Al-Djazira

PHARMACIE BLOCH
4, avenue de France, et rue Al-Djazira
Léon Bloch Fils
Pharmacien de 1^{re} classe
de l'Université de Montpellier
Lauréat de l'Ecole Supér. d'Alger
Spécialités françaises et étrangères. — Optique médicale. Oxygène, sérums, préparations et pansements stérilisés. Service spécial d'expédition immédiate. — Conditions avantageuses pour Sociétés, Exploitations minières, agricoles, industrielles
Téléphone 553

VÊTEMENTS
J. BELL
5, Rue d'Italie, TUNIS


Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie
Société Anonyme - Capital 75 millions
SUCCURSALE DE TUNIS : Avenue de France
Agences à SOUSSE et à BIZERTE
PRÊTS hypothécaires en participation avec le Crédit Foncier de France amortissables de 10 à 30 ans.
Opérations de banque, Escomptes, Recouvrements.
Ordres de bourse. Avances sur titres et sur marchandises. Garde de titres. Paiement de coupons. Paiements télégraphiques. Chèques et lettres de crédits sur tous pays. Location de coffres-forts. Changes de monnaies étrangères. Dépôts de fonds à échéances fixes. Un an à 4 ans 3 0/0. Dépôts à vue. Comptes chèques avec intérêts.

L'Huile qui graisse le plus
VACUUM MOBIL OIL
Marque "GARGOYLE"
Maison A. MODIGLIANI
Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie :
5, Rue Saint-Charles = TUNIS
Télegr. Import-Tunis Téléphone : 0.74

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France
Société anonyme fondée en 1874 au capital : 500.000.000
Siège Social à PARIS : 54 et 56, rue de Provence
Agences en Tunisie : TUNIS SOUSSE-SFAX
Principales Opérations
Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts — Escomptes et encaissements d'effets de commerce — Avances sur marchandises et connaissements — Crédits documentaires — Délivrances de chèques sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Garde de titres — Encaissements et Escompte de coupons — Virements télégraphiques — Billets et Lettres de crédit circulaires — Change de monnaie.
Correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger.

RESTAURANT DU JAPON
C. FIORINI & C. FALORNI, propriétaires
7, RUE AMILCAR, 7 — TUNIS
Service à la Carte. — Repas sur commande. — Vraie Cuisine italienne. — Spécialité de Ravioli et Cassate. — VINS Fins de la Maison ROUFF de Naples. — Vins de Piémont et Vins de Chianti.

BANQUE FRANCO-TUNISIENNE
de prêts mobiliers et monts de piété tunisiens
La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt. On peut dire que c'est le roi des placements, 13 rue d'Alger, Tunis.

Cie DE NAVIGATION MIXTE
Cie Touache - Paquebots-poste Français
Service régulier hebdomadaire entre Marseille-Tunis-Sousse-Sfax
Pour frêt et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, 8, rue d'Alger.
Les Agents principaux : PÉDELUPÉ Frères.

Cie Générale Transatlantique
Services Maritimes de la Méditerranée
AGENCE DE TUNIS
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia

GRANDE DISTILLERIE TUNISIENNE
G. & E. LICARI
USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS
Liqueurs de premier choix — Vins en gros
Spécialité d'Amer et de Fernet LICARI
Récompenses à plusieurs expositions et concours, Médaille d'or Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1900.

Chaux Hydraulique & Ciment
PAUL POTIN
Dépôt : rue de Turquie (Port)
Bureau : 22, rue Es-Sadikia
Téléph. : Tunis n° 197, Potinville n° 2 (réseau d'Hamman-Lif)

Vins, Eau de vie du Domaine de Potinville
F. BERNET
TUNIS — Rue de Russie — TUNIS
Liqueurs de Marques
Eaux Minérales, etc.
LIVRAISON A DOMICILE

Espigadoras-Ileuses - Rataaux - Fauchusses
Mac Cormick
Machines de Récolte OSBORNE
disponibles à Tunis
Maison R. WALLUT & Cie
(R. WALLUT ET G. HOFMANN, ASSOCIÉS) — TUNIS

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS
Société anonyme au capital de 200 millions, entièrement versés
Agence de Tunisie : Tunis, Bizerte, Sfax, Sousse
Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédits, ordres de Bourse, garde de titres, souscriptions, opérations diverses sur titres, lettres de crédit circulaires et mandats de voyage payables dans le monde.
Dépôts à vue : 2 0/0
Dépôts à échéance fixe (de 2 à 3 ans) : 3 0/0
Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs bijoux, titres de propriétés.
Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie.
Location de compartiments à partir de 5 francs par mois

BANQUE DE TUNISIE
Société anonyme au capital de 8.000.000 de francs
Siège Social à Tunis, 3, rue Es-Sadikia
Succursale à BIZERTE, SOUSSE et SFAX
Emission de chèques et de lettres de crédits — Change de Monnaies — Garde de titres et Objets précieux — Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque
Agences de la Compagnie Générale Transatlantique